

**CONTRAT DE FORMATION PROFESSIONNELLE**  
(Article L.920-13 du code du travail)

**Entre les soussignés :**

1) **L'organisme de formation Sensio Labs** enregistré sous le numéro de déclaration d'activité **11 92 16038 92** auprès de la Direction Régionale du Travail, de l'Emploi et de la Formation Professionnelle d'Ile-de-France.

2) **Le co-contractant** (nom, prénom, adresse du stagiaire) :

.....  
.....

**Article 1 : Objet**

En exécution du présent contrat, l'organisme de formation s'engage à organiser l'action de formation intitulée « symfony Workshop – Débutant »

**Article 2 : Nature et caractéristiques des actions de formation**

- L'action de formation entre dans la catégorie des actions de .....  
prévues par l'article L.900-2 du code du travail.

- Elle a pour objectif d'acquérir des connaissances sur le Framework symfony.

- Sa durée est fixée à 3 jours soit 21 heures.

- Le programme de l'action de formation figure en annexe du présent contrat.

**Article 3 : Organisation de l'action de formation**

- L'action de formation aura lieu du ..... 2008 au ..... 2008 inclus au Centre REGUS Champs Elysées, 12-14 Rond Point des Champs Elysées - 75008 Paris.

- Les conditions générales dans lesquelles la formation est dispensée, notamment les moyens pédagogiques et techniques, les modalités de contrôle de connaissances, sont les suivants : la formation est dispensée par 2 formateurs sous forme interactive. Le contrôle des connaissances est permanent sous la forme de travaux pratiques à réaliser par le stagiaire.

**Article 4 : Dispositions financières**

- Le prix de l'action de formation est disponible sur le site <http://www.sensio-labs.com/>. Il est réglé en totalité dès l'inscription.

- L'hébergement sera à la charge du participant.

- **Prix H.T. :** .....€ **T.V.A. (19,6%) :** .....€ **TOTAL :** ..... €TTC

**Article 5 : Interruption du stage**

En cas de cessation anticipée de la formation du fait de l'organisme de formation ou l'abandon du stage par le stagiaire pour un autre motif que la force majeure dûment reconnue, le présent contrat est résilié selon les modalités financières suivantes : Si le stagiaire est empêché de suivre la formation par suite de force majeure dûment reconnue, le contrat de formation professionnelle est résilié. Dans ce cas, seules les prestations effectivement dispensées sont dues au prorata temporis de leur valeur prévue au présent contrat.

**Article 6 : Cas de différend**

Si une contestation ou un différend n'ont pu être réglés à l'amiable, le tribunal de Grande Instance de Nanterre sera seul compétent pour régler le litige.

Fait, en double exemplaire, à ..... le .....

**Pour le stagiaire**

(nom et prénom du signataire)

**Pour l'organisme de formation**

(nom et prénom du signataire)

Le défaut de contrat conforme à la réglementation en vigueur peut donner lieu à des sanctions pénales (4 500 €d'amende)  
(art. L 993-2 du code du trav.)

**CONVENTION SIMPLIFIEE DE FORMATION PROFESSIONNELLE**  
(Article L.920-1 du code du travail)

**Entre les soussignés :**

- 1) **L'organisme de formation Sensio Labs** enregistré sous le numéro de déclaration d'activité **11 92 16038 92** auprès de la Direction Régionale du Travail, de l'Emploi et de la Formation Professionnelle d'Ile de France.
- 2) **L'entreprise** ..... représentée par .....  
est conclue la convention suivante, en application des dispositions du Livre IX du code du travail portant organisation de la formation professionnelle continue dans le cadre de l'éducation permanente.

**Article 1er : Objet de la convention**

- L'organisme Sensio Labs organisera l'action de formation suivante :
- Intitulé du stage : **Symfony Workshop - Débutant**
  - Objectifs : **Acquérir des connaissances sur le framework symfony**
  - Programmes et méthodes : **cf annexe.**
  - Type d'action de formation : **Perfectionnement**
  - Dates : du ..... 2008 au ..... 2008
  - Durée : **21 heures**
  - Lieu : **Centre REGUS Champs Elysées, 12-14 Rond Point des Champs Elysées - 75008 Paris.**

**Article 2 : Effectif formé**

- L'organisme Sensio Labs accueillera les personnes suivantes :
- .....
  - .....
  - .....
  - .....
  - .....
  - .....
  - .....
  - .....
  - .....
  - .....

**Article 3 : Dispositions financières**

En contrepartie de cette action de formation, l'employeur s'acquittera des coûts disponibles sur la grille tarifaire en ligne : <http://www.sensio-labs.com/>.

**Frais de formation** : coût unitaire H.T. .... x ..... stagiaire(s) = .....€HT  
L'hébergement sera à la charge du/des participant(s).

**T.V.A. (19,6%)** : .....€    **TOTAL GENERAL** : ..... €TTC

**Article 4 : Modalités de règlement.**

Les modalités de règlement, entre les parties prenantes à la convention, sont les suivantes : 100% à la commande.

**Article 5 : Inexécution totale ou partielle de la convention**

En cas de cessation anticipée de la formation du fait de l'organisme de formation ou l'abandon du stage par le stagiaire pour un autre motif que la force majeure dûment reconnue, le présent contrat est résilié selon les modalités financières suivantes : Si le stagiaire est empêché de suivre la formation par suite de force majeure dûment reconnue, le contrat de formation professionnelle est résilié. Dans ce cas, seules les prestations effectivement dispensées sont dues au prorata temporis de leur valeur prévue au présent contrat.

**Article 6 : Différends éventuels**

Si une contestation ou un différend ne peuvent être réglés à l'amiable, le Tribunal de NANTERRE sera seul compétent pour régler le litige.

Fait en double exemplaire, à ..... le .....

**Pour l'entreprise**

**Pour l'organisme**